




# L'état des eaux

derrière une information  
officielle déficiente,  
des évaluations et des données  
inquiétantes 

**APPEL POUR UNE INFORMATION  
INDEPENDANTE**

## WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage. En 2011, le WWF fête ses 50 ans.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante.

Avec ses bénévoles et le soutien de ses 170 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique et éduquer les jeunes publics.

Mais pour que le changement soit acceptable il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France.

© Concept & design by © ArthurSteenHorneAdamson

Auteure de l'enquête «*L'eau, toujours source de vie ? L'état réel des eaux et des données sur l'eau*» (téléchargeable sur [www.eau-evolution.fr](http://www.eau-evolution.fr)) : Anne Spiteri.

Rédaction du présent rapport : P. Robinet, I. Laudon sous la direction de Cyrille Deshayes, WWF France

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks / "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

**WWF France. 1 carrefour de Longchamp. 75016 Paris.**  
**[www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)**

# SOMMAIRE

---

LA MISSION EAU DOUCE DU WWF FRANCE - P. 4

L'AUTEURE DE L'ENQUÊTE - P. 4

AVANT- PROPOS - P. 6

L'INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS PAR LE WWF FRANCE - P. 8

I - INFORMATION OFFICIELLE : DEFAUT D'INFORMATION OU DESINFORMATION ? - P. 9

II - TRAITEMENT INDEPENDANT DES DONNEES PUBLIQUES : UN CONSTAT ALARMANT - P. 16

QUALITÉ GÉNÉRALE DE L'EAU : UNE MÉDIOCRITÉ DURABLE - P. 18

QUALITÉ CHIMIQUE : UNE CONTAMINATION À DURÉE INDÉTERMINÉE - P. 22

GLOSSAIRE - P.32

ANNEXES - P.32

## **Avertissement**

- Le lecteur voulant approfondir la présente synthèse est fortement invité à se référer au document «*L'eau, toujours source de vie ? L'état réel des eaux et des données sur l'eau*» ([http://eau-evolution.fr/doc/articles.php?lien=eau\\_vie\\_etat\\_rivi\\_nappe\\_sediment\\_wwf\\_pestic\\_nitrate\\_micropol](http://eau-evolution.fr/doc/articles.php?lien=eau_vie_etat_rivi_nappe_sediment_wwf_pestic_nitrate_micropol)) restituant l'enquête qui a été menée ainsi qu'aux autres documents du site Eau-Evolution qui étayent de manière argumentée les critiques émises et éléments soulevés.
- Cette synthèse a été réalisée à partir des données publiques disponibles en 2007.

# LA MISSION « EAU DOUCE » DU WWF FRANCE

---

Contrairement à ce que pourrait laisser croire son logo, le panda, le WWF ne s'intéresse pas uniquement aux espèces menacées. Dès son origine, il s'est préoccupé des milieux naturels, notamment aquatiques, et des zones humides (acquisition en 1969 de 65 km<sup>2</sup> de marais qui constitueront, par la suite, la base du Parc National du Coto Donana en Espagne).

Dès 1986, le WWF France, en collaboration avec la FFSPN (devenue FNE) crée le réseau Loire Vivante. En 2000, il s'associe avec le Muséum National d'Histoire Naturelle pour produire, sous la direction de Jean-Claude Lefeuvre, alors président du conseil scientifique du WWF France, un rapport sur « La qualité de l'eau en France métropolitaine ».

Depuis, le WWF France prend position pour la protection des eaux superficielles et profondes. Il aurait souhaité que la France s'investisse totalement pour réussir à atteindre le bon état écologique des eaux superficielles en 2015. Il a fortement regretté que le thème de l'eau ait été minimisé lors du Grenelle de l'Environnement alors que cette thématique traverse et souvent conditionne toutes les autres thématiques abordées dans le Grenelle.

En 2000, le WWF France avait souligné que la France se dirigeait vers une dégradation généralisée des eaux brutes, tant de ses fleuves que de ses nappes phréatiques. 10 ans plus tard, dans le cadre de son programme « Eau douce », le WWF France s'interroge sur l'information officielle sur la ressource en eau et a commandité une enquête dont des extraits sont présentés ici.

## L'AUTEURE DE L'ENQUÊTE

---

Aujourd'hui âgée de 56 ans, Anne Spiteri, polytechnicienne et ingénieure du génie rural des eaux et des forêts, a commencé sa carrière dans la recherche scientifique publique : en biologie à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), puis sur l'eau au Centre d'étude du machinisme agricole du génie rural des eaux et forêts (Cemagref).

Elle a ensuite tenté de valoriser ses compétences scientifiques (eau, écosystèmes aquatiques, traitement des données environnementales) dans le domaine de la protection de l'environnement, comme responsable de la police de l'eau en administration déconcentrée du ministère de l'Agriculture (Ddaf), puis comme chargée de mission sur l'eau à l'Institut français de l'environnement (Ifen).

Suite à ces deux expériences, elle porte aujourd'hui un regard sévère sur la réalité de la protection publique de l'environnement en France. Guidée par l'intérêt général et par l'esprit de la Convention d'Aarhus, elle a réalisé l'enquête dont sont issus ces extraits et vient de créer le site Eau-Evolution ([www.eau-evolution.fr](http://www.eau-evolution.fr)). A partir des données brutes mises à la disposition du public sur ce site, les simples citoyens peuvent produire une information indépendante sur l'état des eaux.



© PASAL GRONDIN / WWF FRANCE

# AVANT-PROPOS

---

## Un double objectif : analyser les données officielles et poser les bases d'une information indépendante

Au regard d'une succession de rapports préoccupants<sup>1</sup> parus au cours des 10 dernières années, le WWF s'interroge sur l'état réel des eaux brutes en France.

Seules des données officielles existent. Sont-elles fiables ? L'état des eaux est analysé à partir de ces données officielles et notamment des données brutes sur la qualité de l'eau. Celles-ci sont-elles satisfaisantes ? Sont-elles traitées et interprétées correctement pour produire l'information officielle ? Peut-on en extraire une information indépendante ?

Pour répondre à ces questions, le WWF a commandité une enquête. Réalisée par Anne Spiteri<sup>2</sup>, cette enquête<sup>3</sup> :

- analyse les données publiques brutes actuelles ;
- décrypte l'information officielle produite à partir de ces données ;
- se réapproprie les données brutes pour produire une information la plus complète et objective possible.

Le rapport présenté ici est un extrait de l'enquête d'Anne Spiteri. Il vise à poser les bases d'une information indépendante sur l'état des eaux, à l'image de ce que firent les fondateurs de la CRIIRAD dans le domaine du nucléaire.

## Un premier constat : une information officielle gravement déficiente

A partir d'exemples précis, rigoureux et référencés, l'auteure met en évidence les défauts de l'information officielle : généralisations abusives à partir de données très partielles, parfois ponctuelles, contradiction entre plusieurs sources d'information, présentation « avantageuse » de certains graphes, grande insuffisance de la fréquence des mesures, faible nombre de substances polluantes recherchées et quantifiées, rareté des données sur la toxicité, non-homogénéité des protocoles de mesures ... Il apparaît que l'insuffisance et la non-homogénéité des données brutes n'autorisent pas la plupart des calculs statistiques effectués en vue de générer l'information officielle.

L'étude livre également une analyse critique de la définition du « bon état chimique de l'eau » au sens de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)<sup>4</sup>, qui sert aujourd'hui de référence pour qualifier l'état des eaux brutes. La DCE a fait le choix ambitieux d'une surveillance patrimoniale, mais la méthode choisie pour évaluer l'état chimique est réductrice: par exemple, elle n'inclut qu'un petit nombre de substances, ne tient pas compte des cumuls de contaminations (cocktails) et se base sur des seuils de qualité arbitraires. Cette méthode n'est donc pas en mesure de décrire l'état chimique et la toxicité réels des eaux et des sédiments.

1. Lefeuvre, 2000 ; Villey-Desmeserets, 2001 ; Miquel, 2003 ; Cour des Comptes 2002, 2003, 2010

2. Anne Spiteri, polytechnicienne et ingénieure du génie rural des eaux et des forêts, a successivement occupé des fonctions à l'Inra et au Cemagref. Elle a été responsable de la police de l'eau en administration déconcentrée du ministère de l'Agriculture (Ddaf), puis chargée de mission sur l'eau à l'Ifen (Institut français de l'environnement).

3. [http://eau-evolution.fr/doc/articles.php?lien=eau\\_vie\\_etat\\_rivi\\_nappe\\_sediment\\_wwf\\_pestic\\_nitrate\\_micropol](http://eau-evolution.fr/doc/articles.php?lien=eau_vie_etat_rivi_nappe_sediment_wwf_pestic_nitrate_micropol)

4. DCE : Directive Cadre sur l'Eau, transcrite en droit français par la loi n°2004-338 du 21 avril 2004

## Un second constat : même sous-évalué, un état des eaux brutes très préoccupant

Après avoir dressé le constat d'une information officielle peu fiable confinant parfois à la désinformation, Anne Spiteri propose une approche pédagogique basée sur un traitement modeste mais rigoureux et transparent des données brutes publiques. Cette approche permet entre autres d'établir des cartes de contaminations dans les eaux de surfaces, les eaux souterraines et les sédiments, pour différentes substances (phosphates, nitrates, pesticides, polluants organiques, HAP, PCB, métaux...) et cocktails de substances. Elles rendent ainsi lisible l'état des eaux en France qui apparaît fortement dégradé. Il importe pourtant de souligner que, du fait de lacunes constatées dans les données brutes, ces cartes montrent un degré de pollution et de contamination à minima.

## Un nouvel outil : un site internet interactif et citoyen ([www.eau-evolution.fr](http://www.eau-evolution.fr))

Une information transparente et pédagogique est délivrée essentiellement sous la forme de graphiques et de cartes que chacun peut vérifier et commenter librement. Dans l'esprit de la Charte de l'Environnement et de la Convention d'Aarhus, ce site veut contribuer à l'enrichissement et à l'évolution de l'information publique sur l'état des eaux. Les bases présentées (exemples de méthodes de calcul et de graphiques, fichier actualisé des substances chimiques, etc.) ainsi que les cartes interactives mises à disposition des internautes permettent à chacun de consulter les données brutes et de les traiter pour mieux comprendre et évaluer l'état réel d'une ressource déclarée patrimoine commun de la nation depuis 1992. Réalisé avec très peu de moyens, ce site est la première pierre de l'édifice restant à construire d'une information indépendante sur l'eau.

## Structure du présent rapport : des extraits de l'enquête sur les points essentiels

- Une première partie, assez courte, démontre, à partir d'exemples précis, la médiocrité de l'information officielle produite.
- Une deuxième partie livre, pour la qualité générale et pour la qualité chimique des eaux, quelques extraits d'une analyse minutieuse des données publiques et de leur traitement, notamment sous forme de cartes et de graphiques, visant à dégager des ordres de grandeurs des dégradations et des tendances.
- Un glossaire reprend les définitions de la terminologie spécialisée.
- Des annexes sont destinées à mettre certaines informations en perspective. L'annexe II rappelle les seuils officiels fixés pour certaines substances. Les annexes I et III présentent le fonctionnement du site internet Eau-Evolution et les possibilités qu'il offre.

# L'INTERPELLATION DES POUVOIRS PUBLICS PAR LE WWF FRANCE

Face aux graves interrogations que soulève l'enquête qu'il a conduite sur les données brutes relatives à la qualité de l'eau en France et l'information officielle produite,

## Le WWF France demande :

- des **réponses précises de l'Etat sur les dysfonctionnements mis à jour** en matière de production des données publiques sur la qualité de l'eau.
- la **création d'une commission d'enquête parlementaire** sur ces dysfonctionnements et sur l'état réel des eaux brutes en France.
- la **révision des protocoles de surveillance des eaux** de façon à acquérir les données brutes de qualité nécessaires à l'élaboration d'une information pertinente.
- une **information indépendante sur la qualité de l'eau**, qui réponde aux enjeux environnementaux liés à cette ressource.
- l'application de la **Convention d'Aarhus** et de la **Charte de l'Environnement** en matière d'accès du citoyen aux données brutes sur la qualité de l'eau.
- une profonde **réforme de la gouvernance de l'eau** en France avec la création, dans toutes les instances de gestion de l'eau, d'un quatrième collège représentant la société civile (usagers domestiques, associations de protection de l'environnement et associations de consommateurs...) et ayant le même « poids » que les autres collègues.

## Le WWF France appelle :

- à la **création d'un Observatoire indépendant de la qualité de l'eau** par tous les acteurs et organisations intéressés de la société civile, sur le modèle du CNIID (déchets) et de la CRIIRAD (nucléaire).

## Le WWF-France rappelle l'urgence :

- du **respect des engagements du Grenelle** concernant la diminution par deux de l'usage des pesticides en 2018, la protection des aires d'alimentation des 500 captages prioritaires d'eau potable, et les 20% de surface agricole utile française en agriculture biologique en 2020.
- d'une **réforme de la Politique Agricole Commune ambitieuse** sur la réorientation des systèmes de production intensifs vers une agriculture durable (écologisation du premier pilier).
- de **disposer de véritables moyens** (financiers, humains, expertise...) pour faire appliquer strictement le code de l'environnement, notamment pour la police de l'eau.